

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION  
DES TRAVAUX DE BATIMENT » en abrégé « EGCTB »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
ANANI, Lot 2, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE DE  
CONSTRUCTION DES TRAVAUX DE BATIMENT » en abrégé  
« EGCTB »

Objet : BTP ( BATIMENT TRAVAUX PUBLICS ) ,  
CONSTRUCTION ,ELECTRICITE ,FROID,GESTION  
IMMOBILIER ET PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET ANANI, Lot 2, Ilot 1

Dirigeant(s) M SOSSOU DAMIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00054 du 04/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00579/GTCA/RC/2023 du 04/01/2023

